il est de toute certitude que le règne des hommes qui désorganisèrent à leur profit l'ancienne Faculté de médecine, nuisit au progrès d'une doctrine éminemment utile, et qu'il nous reste encore en ce moment des vestiges de la vicieuse direction qu'on avait imprimée à la science et à son enseignement.

Encore une fois, paix et non malheur aux vaincus! Nous ne faisons ici que chercher des principes; nous nous adressons à la philosophie et nous lui demandons, sans rancune et sans passion, ce qu'elle nous enseigne sur les principales lois du progrès. Or, il n'est aucun esprit impartial, aucune conscience juste, qui ne reconnaisse avec nous que les chaînes qui pèsent sur la pensée scientifique, sur son émission par la presse et l'enseignement, pèsent en même temps sur le progrès; et comme, de l'aveu de tout le monde, l'époque dont nous venons de parler avait forgé de pareilles chaînes, tout ce qui vient d'être dit contre elle est suffisamment justifié. C'est pourquoi, en même temps qu'elle rendit leurs chaires aux professeurs que l'ordonnance de 1823 avait injustement destitués, la libérale et glorieuse révolution de juillet supprima le monopole de l'enseignement accordé à l'agrégation, et rétablit la liberté des amphithéâtres particuliers.

Je n'insisterai pas plus longtemps sur les questions qui se rattachent à la philosophie du progrès: il me suffit d'avoir fixé l'attention des lecteurs sur ce sujet important. J'aurai rempli mon but, si je leur en ai montré les principaux points de vue. Par ce qui précède, ils comprendront que s'il ne faut pas adopter, sans examen, et pour ainsi dire les yeux fermés, les doctrines nouvelles, il serait bien moins sage encore de s'en constituer le détracteur *officieux*, puisque, je le répète, les progrès dont la science s'énorgueillit le plus aujourd'hui ont constamment été combattus et repoussés à leur origine.

Il y a souvent de l'exagération et chez les partisans du progrès et chez ses antagonistes : *iliacos intrà muros peccatur et extra*. Alors, mais alors seulement, doit s'élever et intervenir entre les deux partis rivaux, ce troisième parti connu sous les noms divers de parti des *modérés*, des *conciliateurs*, des *éclectiques*, etc. La méthode des *compromis* ou des *transactions* en matière de réformes scientifiques a donc parfois sa légitimité. Malheureusement, elle est d'une application difficile, et trop souvent, le contrepoids des conciliateurs a fait pencher la balance du mauvais côté. Que de prétendus *éclectiques* n'ont, d'ailleurs, que le masque de la qualité dont ils se vantent, et n'usurpent un pareil titre que pour être injustes envers les plus purs soutiens de la vérité!

Mais, dira-t-on, comment, parmi les doctrines nouvelles qui surgissent à chaque époque, distinguer celles qui sont vraies, utiles, de celles qui sont fausses, nuisibles? comment séparer de la fausse monnaie de l'erreur l'or pur de la vérité? On trouvera la solution de cette question dans la seconde partie de cet *Essai*.

SECONDE SECTION.

COUP-D'OEIL RAPIDE SUR L'HISTOIRE DES INSTITUTIONS RELATIVES A L'ENSEIGNEMENT CLINIQUE DE LA MÉDECINE.

Les véritables institutions cliniques, si utiles aux progrès de la médecine, sont d'une origine presque toute récente. Il y a bien loin, en effet, des institutions de ce genre, qui supposent nécessairement l'établissement préliminaire des hôpitaux, à cet enseignement clinique des premiers âges de la médecine, lequel consistait en ce que quelques médecins se faisaient accompagner d'un certain nombre

d'élèves (1) chez leurs malades, et leur inculquaient ainsi les principes de la science et les préceptes de l'art.

Pendant le long espace de temps qui sépare le règne d'Hippocrate de celui des médecins Arabes, on chercherait vainement quelque trace d'une institution clinique proprement dite. Mais parmi ces derniers, il en est plusieurs qui paraissent avoir pratiqué et enseigné la médecine dans les grands hôpitaux, fondés par les mahométans d'Asie et d'Espagne. C'est là qu'ils puisèrent particulièrement les connaissances qu'ils nous ont laissées sur quelques maladies, et spécialement sur les phlegmasies éruptives et contagieuses, telles que la variole et la rougeole.

Pendant qu'en Orient, la médecine essayait ainsi, avec peu de succès il est vrai, de s'ouvrir de nouvelles sources de lumières, en Occident elle se traînait honteusement dans les sentiers de la routine et de la barbarie. A l'époque même de la renaissance des lettres en Europe, dans les XIVe et XVe siècles, c'était en lisant et en commentant les auteurs Arabes, eux-mêmes pour la plupart copistes presque serviles des Grecs, qu'on enseignait, en général, la médecine aux élèves. Sans doute, les professeurs ne pouvaient ignorer combien il eut été préférable de remonter à la nature elle-même, c'est-à-dire à l'observation et à l'expérience directes. Mais dans ces temps d'une civilisation encore grossière, il n'existait aucune institution où cette dernière méthode pût être mise en pratique. Et cependant depuis longtemps déjà l'Europe possédait des hôpitaux!

(1) C'est par exagération que dans une épigramme latine bien connue, le nombre de ces élèves est porté à cent pour le médecin Symmaque (*centum comitatus alumnis*), lesquels après avoir tâté de leurs *mains froides* le patient, lui donnaient la fièvre qu'il n'avait pas auparavant :

Non habui febrem, Symmache, nunc habeo.

Selon quelques historiens de la médecine, il faudrait arriver jusqu'au milieu du XVIIe siècle (1658), pour trouver l'origine d'un établissement clinique vraiment digne de ce nom, et ce serait François de Le Boë, célèbre par son système *iatro-chimique*, qui, le premier, aurait conçu l'heureuse idée de faire des leçons cliniques, dans l'hôpital confié à ses soins, à Leyde. Mais si nous en croyons un ouvrage de Comparetti (1), en 1578, c'est-à-dire quatre-vingts ans avant l'époque où florissait la clinique de François de Le Boë, un décret avait institué un enseignement du même genre au sein de l'hôpital Saint-François à Padoue. Il paraît, d'ailleurs, qu'à Leyde même, François de Le Boë avait été devancé dans l'enseignement clinique par Otton de Heurn, son prédécesseur dans la chaire de médecine pratique que possédait cette ville. De plus, avant que François de Le Boë eut enseigné la clinique à Leyde, Guillaume Straten l'avait professée à Utrecht (2).

L'illustre Boerhaave, en cela plus heureux que Stahl et Fréd. Hoffmann, eut l'avantage d'enseigner la médecine au lit des malades, et son enseignement avait pour théâtre ce même hôpital de Leyde où de Leboë avait fait autrefois ses leçons. De l'école clinique de Boerhaave surgirent les élèves les plus distingués, dont quelques-uns, à leur tour, se livrèrent à la même carrière que leur maître, et plantèrent, en quelque sorte, l'arbre fécond de la clinique en différentes contrées de l'Europe, notamment à Vienne et à Édimbourg.

En 1753, sous les auspices de l'impératrice Marie-Thérèse, Van-Swiéten, chargé de reformer l'université de Vienne, fonda dans cette capitale un hôpital clinique.

(1) *Voyez* l'ouvrage de Kyper, intitulé : *Methodus medicinam rite discendi et exercendi.*

(2) *Saggio della scuola clinica nello spidale di padova.*

C'est là que Dehaën, Stoll et Hildenbrand ont successivement professé; et l'on sait quelle gloire ils se sont acquise par leur enseignement, ainsi que par les ouvrages cliniques qu'ils ont publiés.

Cependant, de nouveaux établissements cliniques s'organisent peu à peu dans les diverses contrées du nord de l'Europe, ainsi qu'en Italie. Padoue, Rome, Pavie, Gênes, Florence, Milan, Naples, Turin, Bologne, etc., deviennent le siége d'un enseignement clinique. Il serait trop long de citer tous les professeurs qui s'y distinguèrent et les divers ouvrages qu'ils publièrent. Toutefois il ne nous serait pas permis de passer sous silence les professeurs Tommasini et Rasori, si connus, le premier par sa doctrine de l'*excitement*, le second par sa trop fameuse méthode de l'émétique à haute dose. Tous les deux appuyèrent leurs doctrines sur les faits observés dans les établissements cliniques auxquels ils étaient attachés.

Pendant que tant de contrées jouissaient, déjà depuis un grand nombre d'années, de l'immense bienfait de l'enseignement clinique, la France, qui, plus tard, devait avoir sur elles une si grande supériorité en ce genre, en était complétement privée. Ce fut seulement à l'époque de l'installation des nouvelles écoles de médecine, c'est-à-dire en l'an III (1794), que la grande révolution française, créant tout après avoir tout détruit, jeta les fondements d'une organisation clinique, vraiment digne d'une nation aussi éclairée que la nôtre. On doit néanmoins reconnaître que dès l'année 1790, la Société royale de Médecine avait proposé des vues très sages sur cet important objet. Déjà aussi, avant la régénération des écoles, Desbois, de Rochefort, et son successeur, l'immortel Corvisart, avaient fait des cours de clinique.

Quoi qu'il en soit, ce n'est réellement qu'après la nouvelle organisation des écoles de médecine, que la France

brilla entre toutes les autres nations, et prit cet essor qui devait lui faire surpasser toutes ses rivales sous le rapport de l'enseignement clinique. Voici comment un homme, qui lui-même fut la gloire de la clinique chirurgicale de son temps, notre Dupuytren, en un mot, parle de la réorganisation dont il s'agit:

« Les besoins de la guerre que la France commençait « avec l'Europe firent créer les écoles de santé. On se rap- « pellera longtemps le soin qui fut apporté au choix des « maîtres et des élèves qui devaient composer ces écoles « fameuses. On y appela de toutes les parties de la France « les hommes les plus distingués et les élèves les plus pro- « pres à profiter des leçons de tels maîtres. Les succès de » Desbois, de Desault et de Corvisart, avaient trop fait « sentir les avantages de l'enseignement clinique, pour « qu'il pût être oublié dans cet Institut des sciences médi- « cales. Trois cliniques furent ouvertes dans l'école de « santé de Paris : une pour la médecine, une pour la chi- « rurgie et la troisième pour le perfectionnement de l'art. « Corvisart fut nommé à la chaire de clinique interne, « établie à l'hôpital de la Charité... » (*Discours prononcé à la Faculté de Médecine de Paris, dans sa séance publique du 22 novembre 1821, par M. Dupuytren, président.*)

On sait quelle éclatante lumière l'astre de Corvisart répandit sur la première période de la clinique médicale en France; période à jamais mémorable, et qui constituera une ère des plus remarquables dans l'histoire générale de ce genre d'enseignement.

Qu'il me soit permis, à cette occasion, d'extraire du discours déjà cité de M. Dupuytren le passage suivant, relatif à Corvisart. Après avoir fait remarquer que, lors de sa première origine en France, l'enseignement clinique fut organisé sur des bases moins larges qu'en Allemagne,

M. Dupuytren poursuit ainsi : « C'est avec de tels moyens « que Corvisart éleva la réputation de la *clinique interne* « *de la Charité* au niveau, si ce n'est au-dessus de toutes « les cliniques connues ; et c'est là que, pendant près de « quinze ans, se sont formés presque tout ce que la France » compte aujourd'hui de médecins instruits ; c'est enfin « là que sont venus se perfectionner un grand nombre de « médecins étrangers. Mais aussi quel zèle, quelle exacti- « tude et quels talents extraordinaires Corvisart déploya « dans cet enseignement !

« Ce qui donnait surtout du prix à son école, c'était la « supériorité de ses vues et le charme de ses leçons. Nous « ne savions, en effet, ce qu'il fallait le plus admirer en « lui, du praticien ou du professeur : praticien, il possé- « dait à un haut degré une réunion rare de connais- « sances en *anatomie*, en *physiologie*, en thérapeutique, « en matière médicale et surtout en médecine et en « chirurgie... La rapidité et la justesse de son coup d'œil « lui faisaient voir à temps le meilleur parti : il savait le « prendre et le suivre sans hésiter ; il savait aussi le changer « lorsque l'occasion l'exigeait. Professeur, nous l'avons « vu déployer, pendant quinze ans, toutes les grâces d'une « élocution facile, et néanmoins concise, toutes les res- « sources d'une dialectique serrée, et prodiguer tous les « trésors d'une érudition variée et d'une expérience con- « sommée... Personne ne porta plus loin que Corvisart la « réunion des qualités nécessaires pour réussir dans le « difficile enseignement de la clinique : sagacité dans les « recherches, force d'attention, promptitude et sûreté « dans les jugements, disposition habile des matériaux « recueillis au lit des malades, exposition claire et animée « des faits relatifs à chaque maladie, diagnostic éclairé, « pronostic assuré, habileté très grande dans l'indication, « dans la recherche et dans la démonstration des lésions

« organiques : telles étaient les qualités qu'il faisait briller « dans l'exposition des faits particuliers.

« Que s'il venait à comparer ces faits entre eux pour « faire ressortir leurs analogies ou leurs différences ; si, « partant de cette base et des souvenirs que lui présen- « taient, en foule, une mémoire des plus heureuses, et la « connaissance approfondie des grands observateurs, il se « livrait à des inductions ; s'il s'abandonnait à quelques « improvisations, ou s'il s'élevait à des considérations « générales sur les maladies, sur les lésions organiques « qui en sont si fréquemment la cause ou l'effet, ces induc- « tions, ces improvisations, ces considérations générales « semblaient moins inspirées par une intelligence humaine « que par le dieu de la médecine lui-même. »

Ceux qui ont eu le bonheur de suivre la clinique de Corvisart, aimeront à retrouver encore leur grand professeur dans ce portrait tracé de main de maître, de la main du Corvisart de la clinique chirurgicale.

L'exemple donné par les premiers professeurs de clinique médicale a porté des fruits abondants. Paris est, sans contredit, aujourd'hui la ville classique de l'enseignement clinique ; sous ce rapport, comme sous tant d'autres, la capitale de la France est vraiment la reine du monde. Ce ne sont pas seulement les professeurs de la Faculté, mais aussi les médecins et les chirurgiens des hôpitaux, étrangers à cette Faculté, qui prodiguent aux élèves les inépuisables trésors de l'enseignement clinique. Cet enseignement y revêt, pour ainsi dire, toutes les formes : clinique de médecine et de chirurgie en général, clinique sur chacune des branches spéciales du grand arbre médico-chirurgical, clinique sur les maladies propres aux différents âges, voilà ce que l'on trouve à Paris, et ce que l'on ne trouve que là.

Il manque peut-être encore à la Faculté quelques cours

sur les cliniques spéciales; espérons qu'elle ne tardera pas à s'enrichir de ces nouvelles chaires (1).

Avant de terminer cette section, il est juste d'ajouter que depuis la régénération de l'enseignement, heureuse conquête de notre première révolution, ce n'est pas seulement à la clinique civile, mais aussi à la clinique militaire, qu'il fut réservé de reculer l'horizon de nos connaissances médicales. Tandis qu'un grand capitaine promenait en triomphe la gloire française dans presque toute l'Europe, et que les Pyramides elles-mêmes s'inclinaient devant nos drapeaux, plusieurs des chirurgiens et des médecins aux soins desquels étaient confiés nos immortels guerriers, grossissaient le dépôt de la science du fruit de leurs observations cliniques. Reconnaissance éternelle à tous ces chirurgiens et médecins en général! Honneur en particulier à l'auteur de l'*Histoire des phlegmasies chroniques* et à l'illustre historien médical de l'armée d'Egypte, au Thucydide de la peste de Jaffa (2)!

---

(1) Une chaire de clinique pour les maladies des enfants serait un précieux complément de l'enseignement clinique de la Faculté de Paris.

(2) C'est peu que l'enseignement clinique se soit répandu dans toute l'Europe et dans plusieurs contrées du Nouveau-Monde; cette institution, refluant en quelque sorte vers sa source primitive, vient d'être transportée en Égypte par un de nos compatriotes, M. le docteur Clot. (*Voyez*, sur l'école fondée par M. Clot, sous les auspices du Pacha d'Égyte, plusieurs articles intéressants publiés dans la *Lancette française*.)

Les jeunes Égyptiens, qui, après avoir fait leur éducation médicale à Paris, sous la savante direction de M. Labat, viennent tout récemment d'être rappelés dans leur patrie, y feront fleurir les doctrines de l'école française.

DEUXIÈME PARTIE.

PRINCIPES DE PHILOSOPHIE MÉDICALE,

OU

CONSIDÉRATIONS SUR L'ART D'OBSERVER, D'EXPÉRIMENTER ET DE RAISONNER EN MÉDECINE.

CHAPITRE PREMIER.

RÉFLEXIONS PRÉLIMINAIRES SUR LES SCIENCES EN GÉNÉRAL ET SPÉCIALEMENT SUR LES SCIENCES DITES D'OBSERVATION. — DU GÉNIE PARTICULIER DE LA MÉDECINE.

Dire vaguement que les sciences, en général, sont le produit de l'intelligence éclairée par les sens, c'est là un lieu commun, un axiôme qui n'est ignoré de personne; mais exposer, d'une manière *précise*, comment procède l'esprit humain dans l'acquisition des diverses connaissances qu'il embrasse, voilà un problème beaucoup plus compliqué et plus difficile à résoudre qu'on ne pourrait le penser au premier abord. Pour y parvenir, il faudrait exposer d'abord une exacte analyse et de ces connaissances si variées et des agents intellectuels spéciaux dont elles réclament l'opération. En effet, les mots *esprit*, *intelligence*, sont très complexes et comprennent plusieurs facultés élémentaires ou fondamentales tout-à-fait différentes entre elles sous quelques rapports, bien qu'elles se ressemblent sous le point de vue de certains caractères généraux, tels que la perception, la mémoire, le jugement, etc.

Voulant coordonner entre elles les différentes connaissances humaines, Descartes les partage en trois grandes catégories qu'il compare aux trois parties d'un arbre. Les sciences préliminaires ou de la première caté-